



**« Seigneur, vers qui irions-nous ?
Tu as les paroles de la vie éternelle » Jn 6, 68**

**LETTRE PASTORALE À L'OCCASION DE LA CLÔTURE
DE L'ANNÉE DE LA MISÉRICORDE**

Chers frères et sœurs en Christ, « grâce et paix de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus » (Eph. 1, 2).

En clôturant l'année de la Miséricorde par cette lettre pastorale, je veux remercier le Seigneur pour tout ce qu'il a fait pour nous et confier à sa miséricorde infinie l'avenir de notre Diocèse. Ces réflexions soulignent ma satisfaction concernant tout ce que chacun de vous fait pour annoncer la Bonne Nouvelle du Christ dans le contexte difficile de notre Église particulière.

J'insisterai sur de nouveaux efforts à fournir par nous tous pour que nous puissions relever les défis de la pauvreté, de la division, de l'exclusion et de l'incurie qui constituent encore des obstacles majeurs dans l'annonce de l'Évangile. Seule la miséricorde de Dieu peut nous aider à aller de l'avant et affronter les difficultés de notre vie avec courage.

I. L'ANNÉE JUBILAIRE DE LA MISÉRICORDE

Dans la tradition de l'Église, le Jubilé est un temps où le peuple se souvient des merveilles de Dieu parmi les hommes. C'est un temps de joie. En plaçant le Jubilé sous le signe de la miséricorde divine, le Saint Père François a voulu rappeler à tous les fidèles catholiques leur devoir d'élever les yeux vers ce Dieu qui pardonne et prend pitié de nous pécheurs (cf. Mi. 7, 18). C'est par sa miséricorde que le Père soutient nos pas chancelants dans la marche vers son Royaume des Cieux où il nous attend. Le Pape a voulu que le peuple chrétien comprenne que toute sa vie est le fruit de la miséricorde de Dieu.

La joie, expression de notre gratitude, est une vérité surnaturelle qui dépasse nos propres sentiments devant ce que nous aimons ou nous n'aimons pas: soyez dans la joie, nous répète Saint Paul (cf. Phil. 4, 4). Il s'agit de cette joie qui inonde le cœur qui se sait aimé de Dieu malgré les situations qui nous troublent. Cette joie a pour origine la miséricorde du Père qui, au lieu de frapper, punir, va à la recherche du fils prodigue (cf. Lc 15, 11-32). C'est cette joie qui remplit les anges de Dieu lorsqu'un seul pécheur se convertit, c'est-à-dire arrive à répondre à la miséricorde du Père par un geste d'amour (Lc 15, 10). En définitive, cette joie c'est la présence du Christ dans notre vie.

C'est en Jésus, le Fils de Dieu, que le Père nous montre sa miséricorde : alors que nous étions pécheurs, Dieu a envoyé son Fils pour nous sauver (cf. Rm. 5, 8). Ce salut s'accomplit chaque jour pour soutenir nos hésitations à répondre totalement à l'appel de Dieu. Et c'est en ceci que consiste la miséricorde : Dieu ne se fatigue pas de venir en aide à l'homme qui tombe et qui cherche à se relever. Jésus a manifesté cet amour du Père au milieu des hommes en disant clairement à ceux qui lui reprochait son attitude qu'il était venu pour les malades et non pour les bien-portants (cf. Lc 5, 32).

Je n'hésite pas à dire avec Saint Jean-Paul II que « dans le Christ et par le Christ, Dieu devient visible dans sa miséricorde, c'est-à-dire qu'est mis en relief l'attribut de la divinité que l'Ancien Testament, à travers différents termes et concepts, avait déjà défini comme la «miséricorde». Le Christ confère à toute la tradition vétérotestamentaire de la miséricorde divine sa signification définitive. Non seulement il en parle et l'explique à l'aide d'images et de paraboles, mais surtout il l'incarne et la personnifie. Il est lui-même, en un certain sens, la miséricorde. Pour qui la voit et la trouve en lui, Dieu devient «visible» comme le Père «riche en miséricorde» .

Ainsi, tout homme malade est le lieu de la manifestation de la miséricorde du Père par le Christ. Là où se trouve le Christ, là doit être l'Église ; et là où est l'Église, c'est là où nous devons être. Car, l'Église, c'est le Corps du Christ formé des pierres vivantes que nous sommes. L'on comprend alors que tout en étant le lieu de la manifestation de la miséricorde, l'homme doit être en même temps porteur de cette miséricorde de Dieu à ses frères et sœurs. Car, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. Gn. 1, 27), l'homme est aussi image de la miséricorde du Père au milieu des hommes. C'est cette joie que nous avons célébrée durant l'année jubilaire et qui marque toute la marche de l'Église dans l'histoire des hommes.

II. LA MISÉRICORDE DE DIEU POUR NOTRE DIOCÈSE

Nous pouvons dire à la fin de cette année jubilaire que Dieu a vraiment visité notre Diocèse et lui fait miséricorde. Sans être fruit de nos mérites, nombreux sont les événements qui nous ont montré le visage aimant et miséricordieux de la Trinité Sainte. En effet, en cette année, nous avons eu la joie de célébrer l'ordination sacerdotale de deux prêtres, don du cœur miséricordieux du Seigneur à notre Église de Lisala. En envoyant de nouveaux ouvriers à sa moisson, le Maître nous donne la preuve de son amour et nous invite à persévérer dans la prière pour qu'il pourvoie toujours son Église de saints pasteurs selon son cœur (cf. Jr. 3, 15).

Par ailleurs, nous avons connu plusieurs célébrations jubilaires dans notre Diocèse. Avec vous tous, je remercie le Seigneur pour les 50 ans de vie sacerdotale de l'Évêque émérite, S.E. Mgr Louis Nkinga, que nous avons célébrés au cours de cette année de la Miséricorde. Certains de nos prêtres ont également célébré 25 ans et 30 ans de vie sacerdotale. Nous avons fêté, pour continuer la liste, le Centenaire de la Paroisse de Saint- Joseph d'Ebona et le Cinquantenaire de la Paroisse Saint- Murumba de Bumba. Nous rendons grâce à Dieu pour le Jubilé d'or de la Congrégation diocésain des Sœurs de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Ce jubilé a été couronné par la célébration du Vème Chapitre général de l'Institut à l'issue duquel des orientations pour l'avenir ont été dégagées et une nouvelle équipe dirigeante élue.

Dans le cadre du Jubilé, j'ai effectué plusieurs visites pastorales dans nos paroisses, hôpitaux et prisons de la place en vue d'apporter à tous les enfants de Dieu la parole de réconfort et de miséricorde. La rencontre que j'ai eue avec les membres de l'Institut des Frères de Saint-Joseph de Lisala s'inscrit toujours dans cette dynamique d'un nouveau départ, se basant sur la miséricorde infinie du Père qui nous appelle et nous rassemble pour sa mission.

Je place aussi dans la grâce du Jubilé la Messe d'ouverture de l'année académique 2016-2017 que j'ai célébrée au Grand Séminaire Saints Pierre et Paul de Lisala. En clôturant le Jubilé de la miséricorde par cette Messe, les éducateurs et les séminaristes ont voulu confier à Dieu le début et le couronnement de cette œuvre de formation.

Partout où je suis passé, le peuple chrétien a participé activement à tous ces événements en rendant grâce à Dieu pour sa miséricorde infinie. Un autre motif de joie qui mérite d'être évoqué, c'est la présence remarquable et fraternelle des autres Églises chrétiennes dans nos assemblées de prières lors de mes visites pastorales et dans les célébrations de différents événements diocésains. La présence de nos frères musulmans à ces occasions mérite aussi d'être soulignée, comme un signe visible de notre communion et de notre foi au Dieu unique que nous adorons.

Cependant, cette année jubilaire sera marquée vers sa fin aussi par la mort de l'Abbé Guillaume Mogaga. Certes, la mort n'est jamais occasion de joie pour personne. Mais au nom de l'espérance chrétienne, nous devons nous rappeler que « le Seigneur a donné, le Seigneur a repris : que le nom du Seigneur soit béni » (Jb 1,21). Mais il existe un motif objectif de voir dans cette mort l'œuvre de la miséricorde de Dieu.

En effet, dans notre pays où l'espérance de vie est très basse, atteindre quatre vingt-trois ans est une preuve évidente de l'amour de Dieu qui pardonne et prend pitié. Ce prêtre octogénaire, que tout le monde appelait Doyen, a été un don pour notre Diocèse et pour toute l'Église. Que son âme repose dans la paix du Seigneur qu'il a servi.

Dans sa vie sacerdotale, l'Abbé Guillaume Mogaga nous donne l'exemple de persévérance et de loyauté, fondées sur la miséricorde de Dieu. En effet, il nous fait comprendre que le ministère sacerdotal n'est pas le fruit de nos efforts et de nos mérites ; il est plutôt l'œuvre de la miséricorde de Dieu qui se sert des hommes fragiles pour conduire les âmes au salut. Il vivra cet évangile par un style de vie marqué d'une grande simplicité dans la formation des ministres de Dieu au Séminaire.

III. VIVRE L'ÉVANGILE DE LA MISÉRICORDE DANS NOTRE VIE DE CHAQUE JOUR

L'année de la miséricorde constitue un nouveau départ dans notre vie des enfants de Dieu. Elle devrait contribuer au rajeunissement de nos communautés dans l'esprit d'amour et du pardon. Car, en nous souvenant chaque jour des blessures que nous procurons aux autres et des tords subis, nous nous rendons compte que seule une vie basée sur la miséricorde peut nous aider à aller de l'avant. Dans un pays où les rivalités politiques, ethniques ou tribales détournent l'attention de vrais problèmes de la population, le peuple chrétien devrait donner un signal fort de réconciliation et de pardon entre les hommes.

Un tel témoignage n'est possible que si au sein de nos communautés chrétiennes rayonne cet esprit d'amour et de pardon. Tout en louant les efforts qui vous déployez chaque jour, je suis parfois surpris, chers frères et sœurs, de voir qu'il existe des cas où des hommes et des femmes chargés d'annoncer l'Évangile de la miséricorde ne savent pas se parler ou se réconcilier entre eux. Certaines prennent même la décision de ne plus adresser la parole à tel confrère ou à telle consœur ; décision que ni la participation quotidienne à l'Eucharistie ni les prières et les actes de dévotion n'aident à remettre en question.

Cette attitude qui n'est pas rare à rencontrer chez les ecclésiastiques est une douleur dans l'histoire des personnes concernées et de la communauté tout entière. Non seulement, ces personnes, chacune avec ses sympathisants, forment un foyer de tension mais aussi elles influencent, par leurs faisceaux de relations, des personnes lointaines qui les rendent visite pour d'autres raisons. C'est ainsi que, paradoxalement, partent des communautés ecclésiastiques des idées et des propos qui jettent le trouble dans la vie du peuple chrétien, surtout des fidèles laïcs.

Les fidèles laïcs doivent savoir que le sacerdoce commun qu'ils exercent de par leur baptême, les rend capables d'imprégner d'esprit évangélique toutes les réalités du monde. Aussi ne doivent-ils pas être victimes des machinations de toute sorte en prêtant allégeance à des idées contraires à l'Évangile qu'ils ont reçu. Vous êtes appelés, chers fidèles laïcs, à être le sel de la terre et la lumière du monde (cf. Mt. 5, 13-14) en préparant un monde meilleur à vos enfants. Votre vocation de parents vous invite à penser non seulement à vous-mêmes mais aussi à vos enfants et à leur avenir. Ne leur laissez pas un monde déchiré par les inimitiés et les guerres mais préparez pour eux un monde vivant de l'amour, du pardon et de la réconciliation.

Je reprends à l'intention de tous les fidèles du Diocèse de Lisala ces paroles du Pape François. Lors de sa rencontre avec les nouveaux évêques réunis au mois de septembre dernier à Rome, le Pape François a particulièrement identifié la médisance comme une véritable bombe qui détruit nos communautés chrétiennes, et par ricochet la vie de l'Église tout entière. Le Saint-Père nous exhorte en ces termes: « Les divisions sont l'arme que le diable a le plus facilement pour détruire l'Église de l'intérieur. Il a deux armes, mais la principale est la division ; l'autre, c'est l'argent. Le diable entre par les poches et détruit avec la langue, avec les commérages qui divisent et l'habitude du commérage est une habitude de « terrorisme ». Le bavard est un « terroriste » qui lance une bombe, le commérage, pour détruire. S'il vous plaît, lutez contre les divisions, parce que c'est une des armes qu'a le diable pour détruire l'Église locale et l'Église universelle » .

Dans une société en perte de repères et envahi par les courants idéologiques de tout genre, nous devons sentir l'urgence de fonder nos relations sur les valeurs chrétiennes et traditionnelles qui permettent aux hommes de se considérer et de vivre en frères et sœurs, dans une société d'entraide et de solidarité.

Cette mission qui nous incombe en premiers en tant que missionnaires de la Bonne Nouvelle ne peut souffrir d'aucune restriction. Car, vivre la miséricorde de Dieu, c'est comprendre ce besoin spirituel intense de notre société et y répondre par un témoignage évangélique correspondant. Et ceci requiert de chacun de nous une grande vigilance face à tout ce qui peut mettre en péril notre vie de foi et compromettre ainsi l'apport que l'Église peut apporter à la société.

IV. LA DÉCENTRALISATION, UNE CHANCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOS PROVINCES

La Constitution du 18 février 2006 a consacré la division de notre pays en 25 provinces plus la ville de Kinshasa pour permettre aux politiques de s'imprégner davantage des problèmes de la population en vue des solutions plus concrètes. A la même occasion, le Constituant a créé des entités territoriales décentralisées dont le but n'est autre que le service éminent de la population. Nous pouvons nous réjouir de voir les institutions qui nous régissent se rapprocher de nous et exercer en même temps notre droit de contrôle et de sanction au moment des élections.

Entretemps, nous devons savoir que cette répartition change la géographie politique de notre pays et de notre Diocèse et invite à une nouvelle réflexion sur la façon dont les structures de l'État doivent s'organiser pour répondre aux aspirations fondamentales du peuple au développement et au bien-être. Cette tâche est urgente, même si l'on sait que les acteurs politiques y travaillent déjà depuis quelques années.

Dans un domaine de grand intérêt pour plusieurs familles comme celui de la décentralisation, l'État et l'Église sont appelés à trouver une collaboration sincère en vue du bien commun. Je sais que le propre de l'Église n'est pas d'apporter des solutions à des questions purement politiques. Mais considérant que la foi est un instrument de grande élévation morale, politique et économique des peuples, j'invite les catholiques et tous les hommes de bonne volonté à mettre en commun leurs efforts en vue de trouver des solutions de développement durable pour le bien de nos provinces.

À la même occasion, je considère comme contraire à l'esprit de la Constitution, aux valeurs de la foi et de nos traditions le fait que les personnes compétentes soient écartées de la gestion des affaires publiques pour des raisons tribales. En effet, il est une tendance de plus en plus récurrente de faire la chasse aux personnes exerçant une responsabilité publique dans nos provinces du Congo pour des raisons qui ne sont pas d'ordre professionnelle. La décentralisation ne peut pas être confondue au tribalisme.

Comme je l'écrivais jadis, « Ne tournons pas en mal ce que le Seigneur a fait pour notre bien. En effet, il n'est pas rare que la diversité de nos dialectes et de nos tribus soit tournée en instrument d'opposition et d'auto-affirmation. Comme d'aucuns le savent, les princes de ce monde ont toujours exploité les divisions entre les hommes pour asseoir leur pouvoir : divise et impera » .

Tout en restant fidèles à leur mission de « maintenir entre les hommes la paix et la concorde fondée sur la justice » (canon 287, §1), les prêtres communiqueront aux fidèles les dispositions de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo sur la démocratie et les élections dans notre pays ainsi que la doctrine du magistère de l'Église sur la « dignité et la liberté de la personne humaine, l'unité et la stabilité de la famille et ses devoirs, les obligations qui concernent les hommes unis en société ainsi que sur les choses temporelles à organiser selon l'ordre établi par Dieu » (canon 768, §2).

Comme le souligne le Pape François, « Nous ne pouvons pas oublier que chacun est porteur de la richesse et du poids de sa propre histoire qui le rendent absolument unique. Notre vie, avec ses joies et ses peines, est quelque chose d'unique et non reproductible, qui se déroule sous le regard miséricordieux de Dieu. Cela requiert, surtout de la part du prêtre, un discernement spirituel attentif, profond et clairvoyant, de sorte que nul ne soit exclu, quelle que soit la situation dans laquelle il vit, et qu'il puisse se sentir accueilli concrètement par Dieu, participer activement à la vie de la communauté, être inséré dans ce Peuple de Dieu qui avance infatigablement vers la plénitude du Règne de Dieu, règne de justice, d'amour, de pardon et de miséricorde » .

V. L'AVENT, DÉBUT DES TEMPS NOUVEAUX

L'Avent, comme temps de préparation à la venue du Seigneur, est une véritable manifestation de la miséricorde de Dieu : « Grâce aux entrailles de la miséricorde de notre Dieu, l'Astre d'en haut est venu nous visiter » (Lc 1, 78). Témoins des heures difficiles que vivent notre pays et notre Église, nous sommes appelés à être, à la suite du prophète Isaïe, les chantres de l'espérance messianique (cf. Is. 2, 1-5). C'est en travaillant à la conversion de nos cœurs et à ceux de nos frères et sœurs que nous pouvons préparer un avenir meilleur à notre pays et à notre diocèse. Nous devons deviner sous la surface des événements de chaque jour la présence mystérieuse du Christ qui conduit les hommes vers un horizon de paix et de joie. Et je crois fermement que la foi bien vécue reste le moteur de développement de nos milieux.

J'ai noté, à travers mes visites pastorales, ce désir des fidèles d'attendre la venue du Christ dans un esprit de service et de partage. Nombreux sont ceux qui n'hésitent à aller à la rencontre des frères et sœurs plus démunis. En effet, ils comprennent que c'est à travers les œuvres de miséricorde que les portes du Royaume nous sont ouvertes. Comme le dit le Pape François, « La miséricorde passe à travers un geste, un mot, une visite et cette miséricorde est un acte pour restituer la joie et la dignité de ceux qui les ont perdues ». Ainsi donc, « comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, revêtez-vous d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience » (Colossiens, 3, 12), nous exhorte Saint Paul.

L'Avent devrait être un nouveau départ pour chacun de nous dans ses engagements envers Dieu et envers le prochain. Il devrait nous permettre de mettre en avant des résolutions concrètes dans notre façon quotidienne de servir Dieu et d'aimer notre prochain. En fixant nos regards sur le Fils de Dieu qui vient sauver l'homme de sa misère, nous devrions être plus sensibles à la souffrance et à la douleur des autres et aller à leur rencontre avec les œuvres de miséricorde.

Je le sais, « De nombreux gestes concrets de miséricorde ont été posés pendant cette Année Sainte. Des communautés, des familles, des croyants, ont redécouvert la joie du partage et la beauté de la solidarité. Cependant, cela ne suffit pas. Le monde continue à produire de nouvelles formes de pauvreté spirituelle et matérielle qui attentent à la dignité des personnes. C'est pour cette raison que l'Église doit toujours être vigilante et prête à identifier de nouvelles œuvres de miséricorde et à les mettre en œuvre avec générosité et enthousiasme » .

Ce constat du Saint Père est une invitation faite aux individus et aux communautés des fidèles à identifier toujours de nouveaux gestes concrets et de nouvelles formes d'entraide en vue de venir au bout des misères que le monde ne cesse de produire au jour le jour. Dans notre Diocèse, nous devons être particulièrement attentifs à l'unité, à la fraternité, au pardon et à la solidarité qui permettent à tout le peuple chrétien de former une seule famille en Christ. Les prêtres, les religieux et les religieuses sont appelés à être, par leur façon de vivre, les témoins de cette Église qui se veut Famille de Dieu dans notre Diocèse. Une telle pastorale exige la présence de nombreux ouvriers dans le champ du Seigneur.

VI. LA PASTORALE DES VOCATIONS ET LE RETOUR DES PRÊTRES EN MISSION D'ÉTUDES

En visitant les différentes paroisses du Diocèse, je rencontre l'urgence d'avoir un personnel ecclésiastique nombreux qui pourra se consacrer adéquatement au service du peuple de Dieu. Je reconnais le travail immense que les prêtres, les religieux et les religieuses font pour que la Parole de Dieu soit annoncée dans tous les coins de notre grand Diocèse. Comme je l'ai exprimé dans ma lettre pastorale, cet effort est visible et mérite des éloges. Cependant, l'immensité du territoire, les distances qui séparent les paroisses les unes des autres et surtout le mauvais état de nos routes exigent que les personnes qui se consacrent à plein temps à l'annonce de l'Évangile soient nombreuses.

C'est pourquoi, dans le cadre général du bien que l'Église apporte aux individus et aux familles, j'encourage tous les fidèles à œuvrer pour la pastorale des vocations à la vie sacerdotale et religieuse. Les familles catholiques sont appelées à être les pépinières des vocations. Par leur vie chrétienne cohérente, les parents sont pour leurs enfants les premiers modèles de foi en Jésus. Ainsi ne doivent-ils pas hésiter à leur parler du Christ et de l'importance de le suivre de façon particulière en embrassant la vie sacerdotale ou religieuse.

Même si les parents sont les premiers témoins de la foi pour leurs enfants, j'invite toute la communauté chrétienne à ne pas se soustraire à son devoir d'être une école pour les familles et pour les jeunes. Par l'exercice des vertus humaines et chrétiennes, vous devez être une lumière qui éclaire vos membres sur le chemin de la Bonne Nouvelle, surtout en ces temps de grande confusion religieuse où beaucoup se servent du nom de Jésus pour gagner leur pain. Je félicite toutes les Communautés Ecclésiales Vivantes de Base qui multiplient des initiatives de partage de la Parole de Dieu, des prières en l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie, encouragent et promeuvent l'unité et l'entente des familles, veillent à la pureté des mœurs, réconcilient les couples en difficultés, etc.

En fondant notre espoir en ce Dieu qui accomplit toujours ses promesses, notamment celle de ne faire jamais manquer à ses fidèles des pasteurs selon son cœur (cf. Jr 23, 4), nous devons nous tourner, à présent, vers les forces dont le Seigneur nous a déjà pourvu : les prêtres que nous avons. Pour des raisons que je viens d'évoquer ci-haut, je dois dire que la « moisson est abondante mais les ouvriers sont peu nombreux... » (Mt. 9, 37). Chacun de nous en est conscient. Le vaste territoire de notre Diocèse a besoin des prêtres, de beaucoup de prêtres ! Voilà pourquoi, je demande à tous les confrères prêtres partis depuis longtemps en mission d'études en dehors du Diocèse de sentir cet appel pressant du peuple de Dieu qui doit vivre de toute parole qui sort de la bouche de Dieu (cf. Mt. 4, 4).

Après avoir parlé personnellement avec chacun de vous, je lance cet appel solennel pour que ceux qui se sentent concernés par la situation fassent ménage dans leurs programmes en vue d'un retour définitif au Diocèse. Nous le savons, toutes les études se font dans la durée. Cela non seulement par les programmes des cours et de formation eux-mêmes qui les limitent mais aussi par l'œuvre de ceux qui les entreprennent. Personne ne peut étudier indéfiniment. Un jeune veut finir ses études à temps pour s'insérer dans le marché du travail et fonder sa famille ; un père ou une mère de famille se presse de terminer vite ses études pour rejoindre sa famille. Cela devrait être aussi le cas pour le prêtre. Envoyé par son Évêque en mission d'études, le prêtre devrait sentir ce besoin de retourner à temps au Diocèse pour se mettre au service du peuple de Dieu selon la mission que son Évêque lui confiera. En cela, le prêtre vit son ordination sacerdotale dont le but est d'être au service du peuple de Dieu par la mission que l'Évêque confie.

Faisant miennes les paroles de Saint Jean-Paul II, j'estime qu'« Il est nécessaire que le prêtre ait conscience que le fait d'être dans une Église particulière constitue, de soi, un élément déterminant pour vivre une spiritualité chrétienne. En ce sens, le prêtre trouve précisément dans son appartenance et dans son dévouement à l'Église particulière une source de sens, de critères de discernement et d'action, qui modèlent sa mission pastorale et sa vie spirituelle » .

Je termine ce point sur les prêtres en félicitant ceux qui ont reçu de nouvelles nominations. Je les remercie pour la disponibilité qu'ils ont manifestée en se mettant tout de suite au service de notre Église particulière. Et à tous les confrères, je réitère l'invitation à veiller sur le patrimoine du Diocèse à votre disposition . En bons pères de famille, prenez soin des biens du Diocèse que vous administrez : les biens meubles et immeubles (vases sacrés, ornements liturgiques, ustensiles de cuisine, literie, églises, chapelles, terrains, bâtiments, élevage, etc.). La précarité de nos moyens matériels exige un soin particulier de ceux que nous avons déjà.

VII. MARIE, NOTRE MÈRE

En cette fin de l'année civile et au début de l'année liturgique, nous élevons notre prière à Marie, notre Mère afin que nous marchions à la suite du Christ avec un cœur plein de miséricorde envers nos frères et sœurs. C'est en étant miséricordieux que nous obtiendrons miséricorde (cf. Mt 5, 7). Car, le jugement sera sans miséricorde pour celui qui n'a pas fait miséricorde (cf. Jc 2, 13).

Dans nos difficultés et dans nos fatigues de chaque jour, n'oublions pas le puissant secours de la Très Sainte Vierge Marie qui tend toujours sa main à ses fils qui tombent. Son intercession auprès de son Fils Jésus nous donne l'assurance que nous ne sommes pas seuls dans la lutte que nous menons pour que vienne le règne de Dieu. Avec elle, chantons toujours le Magnificat pour célébrer la grandeur de la miséricorde de Dieu en Jésus, son Fils (cf. Lc 1, 47-55)

Lisala, le 08 décembre 2016
Immaculée Conception de la Vierge Marie

+ *Ernest NGBOKO*